



BONNE ANNÉE 2026

DOURDAIN INFORMATIONS BULLETIN COMMUNAL N° 112 – JANVIER 2026



Directeur de la publication : Michel MAILLARD

Rédaction : Daniel BLOT

Secrétariat, Municipalité

Impression : Artek Dynadoc

La Commission Communication

- ✓ M. BLOT Daniel, Vice-président
- ✓ Mr Pierre-Arnaud ANDRIEU, Mme Annick FOURCINAIS
- ✓ Mme Laëtitia MONNERIE, Mr Yann POSTIC,
- ✓ Jean-Luc VALLEE, conseillers municipaux

SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE	
Sommaire	p. 2
Mot de Mr Le Maire	p. 3
Comptes rendus des délibérations	p. 4 à 13
VIE COMMUNALE	
Recensement	P. 13 à 14
Urbanisme	P. 15
État civil	P. 16
Divers	p. 16 à 19
Médiathèque	p. 20 à 24
Vie quotidienne	P. 24 à 27
VIE ASSOCIATIVE	
Liste des associations	p. 28
Mot des associations	p. 29 à 36
RENSEIGNEMENTS UTILES	p. 37 à 39
PHOTO CLASSES 5	P. 40

ÉVÈNEMENTS A VENIR

INSEE	RECENSEMENT	DU 15 janvier au 14 février 2026
AMICALE LAÏQUE	LOTO	18 janvier 2026
DOURD'ANIM	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	20 janvier 2026
ELECTIONS	MUNICIPALES	Les 15 et 22 mars 2026
ACCA	REPAS à EMPORÉ	28 mars 2026
DOURD'ANIM	VIDE GRENIER	26 avril 2026
ECOLE	SEMAINE SANS ÉCRAN	Du 18 au 22 mai 2026
USD	LA JOURNÉE DE L'USD	30 mai 2026
DOURD'ANIM	SORTIE KINGOLAND	6 juin 2026
AMICALE LAÏQUE	FÊTE DE L'ECOLE	14 juin 2026
DOURD'ANIM	DOURDAIN S'ANIME	11 juillet 2026
MUNICIPALITÉ	FEU D'ARTIFICE	11 juillet 2026

MOT DU MAIRE



Chères Dourdanaises, chers Dourdanais,

À l'occasion de la cérémonie des vœux du Conseil municipal, j'ai présenté le bilan factuel de l'année écoulée et partagé avec vous quelques informations importantes pour notre commune.

L'année 2025 a été marquée par plusieurs réalisations sur le territoire de Dourdan. La municipalité a poursuivi ses activités habituelles et assuré l'entretien des équipements communaux.

Parmi **les actions réalisées en 2025**, on peut citer :

- la création de la deuxième sortie du Rochelet et l'installation d'un plateau ralentisseur;
- la rénovation du terrain de football;
- la réalisation de l'audit énergétique en vue de la rénovation de l'école des Cours d'Eau;
- la finalisation du dossier administratif et des plans pour l'aménagement de la rue du Stade;
- la contractualisation de l'étude de faisabilité, avec le Département, pour la future salle multifonctions intergénérationnelle.

À l'approche des élections municipales, la loi électorale impose aux élus une stricte neutralité. C'est pourquoi aucun projet d'avenir n'est développé dans le cadre de cette publication.

Je tiens à souligner le rôle essentiel **des associations locales**, qui contribuent activement à l'animation de la commune et au lien social. Leur dynamisme repose sur l'engagement de bénévoles disponibles et généreux, que je remercie très sincèrement.

Mes remerciements s'adressent également aux agents communaux pour leur professionnalisme et leur disponibilité, ainsi qu'aux élus du Conseil municipal pour leur engagement constant au service de l'intérêt général.

Lors de la cérémonie des vœux, la Médaille d'honneur du travail a été remise à Madame Danièle Theveux, adjoint administratif principal de 1^{re} classe, en reconnaissance de vingt années au service des collectivités locales. Son sérieux, ses compétences et son sens du service public contribuent chaque jour au bon fonctionnement de la mairie et au service des administrés.

Un rendez-vous important attend par ailleurs notre commune : le recensement de la population, qui se déroulera en janvier jusqu'au 15 février 2026. Le précédent recensement, réalisé en 2020, comptabilisait **1 212 habitants** à Dourdan. Cet acte simple mais essentiel permet de déterminer la population officielle et conditionne de nombreuses décisions, notamment le calcul des dotations de l'État et l'organisation des services publics.

Deux agents recenseurs, Madame Irène Monnerie et Madame Odile Gesmier, ont débuté la première phase du recensement. Les habitants pourront répondre par internet ou par questionnaire papier. Il est rappelé que le recensement est obligatoire, et je remercie par avance chacun pour le bon accueil réservé aux agents.

L'année 2026 sera également marquée par les élections municipales, prévues les 15 et 22 mars, temps fort de la vie démocratique locale.

A titre personnel, je poursuis mon engagement au service de la commune. Jusqu'à la fin du mandat, la municipalité continuera d'exercer ses missions avec sérieux, neutralité et dans le respect des règles républiques.

Enfin, j'adresse une pensée particulière à celles et ceux qui traversent des moments difficiles. La solidarité et la proximité demeurent des valeurs fondamentales à Dourdan.

Pour cette nouvelle année, je vous adresse à toutes et à tous mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de moments partagés en famille, entre amis et entre voisins.

Continuons ensemble à faire vivre **Dourdan** avec simplicité, respect et esprit de solidarité.

Cordialement

Michel Maillard

COMPTE RENDU DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 OCTOBRE 2025

Date de convocation : 02/10/2025

Nombre de conseillers en exercice : 15 présents : 14 votants : 15

L'an deux mille vingt-cinq, le neuf octobre à vingt heures trente minutes,

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous-la présidence de Monsieur Michel MAILLARD, Maire.

Etaient présents :

M. MAILLARD Michel, M. BLOT Daniel, Mme COLLAS Céline, M. TROUVE Frédéric, Mme MARDELÉ Yvonne, M. COLLIN Jean-Yves, Mme FOURCINAIS Annick, M. VALLEE Jean-Luc, M.GUY Fabrice, Mme GRÉ Estelle, Mme DELANOË Anaës, M. ANDRIEU Pierre-Arnaud, Mme MONNERIE Laëtitia, Mme MONNIER Delphine

Procurations pour absents :

M. POSTIC Yann pouvoir à Mme MONNERIE Laëtitia

Était absent :

M. POSTIC Yann

A été nommé comme secrétaire de séance : M. BLOT Daniel

2025-043 PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE DE ST DIDIER

Monsieur le maire expose au conseil municipal que la ville de St DIDIER, sollicite la contribution financière de la commune pour les frais de scolarisation pour l'année 2025-2026 de 1 enfant de Dourdain.

La famille a fait le choix d'une autre école que celle de la commune pour des convenances personnelles.

La commune n'est pas tenue de participer aux charges demandées.

Le conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité,

Refuse la prise en charge des frais de scolarité,

. Autorise M. le maire à signer les documents relatifs à ce dossier.

2025-044 CONVENTION DE PARTENARIAT PAR VALCOBREIZH

M. le Maire informe le conseil municipal que dans le cadre de la mise en place des points d'apport volontaire collectifs, il convient de signer une convention relative à la gestion technique et financière afin d'obtenir la dotation exceptionnelle pour la commune.

Le document est joint à la présente délibération

Le conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité,

Valide la convention,

Autorise M. le maire à signer les documents relatifs à ce dossier.

2025-045 CHOIX DE L'ENTREPRISE DE TERRASSEMENT PAV

Dans le cadre de la convention avec le SMICTOM VALCOBREIZH, pour la mise en place du PAV il a été demandé aux entreprises suivantes de nous fournir un devis pour effectuer les travaux.

Potin TP : 7690.00€ HT 9228€ TTC

Sotrav : 10 875.00€ HT 13050.00€ TTC

Man TP : PAS DE RETOUR

Le conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité,

Valide la proposition de l'entreprise POTIN TP pour 9 228€ TTC,

Autorise M. le maire à signer les documents relatifs à ce dossier.

2025-046 RECENSEMENT DE LA POPULATION AGENTS RECENSEURS

Dans le cadre de la campagne de recensement de la population qui se déroulera du 15 janvier au 14 février 2026,

M. Le Maire informe qu'il a nommé M. BLOT Daniel, coordonnateur communal,

et propose de recruter :

Mme Irène MONNERIE et Mme Odile GESMIER comme agents recenseurs.

Le conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité,

Valide le recrutement des deux agents recenseurs,

Autorise M. le maire à signer les documents relatifs à ce dossier

2025-047 TABLEAU DES MOUVEMENTS RH au 1^{ER} SEPTEMBRE 2025

Délibération	Grade	Cat	Durée	Mission	Poste vacant	Poste occupé
Rédacteur DCM 24/11/2015 modifié le 28/01/2021 puis le 30/06/2022	Rédacteur principal 1 ^{ere} classe	B	35/35eme	Secrétaire général		Contractuel 1 ^{er} aout 2022 renouvelé pour 3 ans

Agent administratif DCM 24/11/2015 modifié le 01/12/2015	Adjoint administratif principal 2eme classe	C	35/35eme	Agent accueil		Titulaire
Adjoint au patrimoine de 1ere classe DCM 02/10/2019	Adj patrimoine principal 1ere classe	C	25/35eme	Agent médiathèque		Titulaire
Adjoint technique principal 2eme classe DCM du 11/12/2018	Adjt technique principal 2 ^e classe	C	35/35 ^{ème}	Agent polyvalent ST		Titulaire en dispo remplaçé
Adjoint technique DCM 11/12/2018	Adjt Technique	C	35/35 ^{ème}	Agent polyvalent ST		Titulaire en dispo non remplacé
Adjoint technique principal 2ième classe DCM 08/11/2021	Adjt technique principal 2 ^e classe	C	32.21/35 ^{ème}	Agent polyvalent		Titulaire

Adjoint technique principal 2ième classe DCM 01/09/2019	Adjt technique principal 2 ^e classe	C	29.60/35 ^{ème}	Agent polyvalent		Titulaire
Atsem DCM 01/11/2020	ATSEM Principal 1 ^{ère} classe	C	28.63/35 ^{ème}	ATSEM		Titulaire
ATSEM DCM 08/11/2021	ATSEM Principal 1 ^{ère} classe	C	28.63/35 ^{ème}	ATSEM		Titulaire

- 1 poste non permanent pour le remplacement d'un fonctionnaire ou d'un agent contractuel absent DCM du 29/05/2018 vacant
- 1 poste non permanent pour accroissement temporaire d'activité DCM du 29/05/2018 vacant
- 1Poste non permanent pour accroissement temporaire d'activité DCM du 27/08/2020 vacant
- 1Poste non permanent pour accroissement temporaire d'activité DCM du 27/08/2020 vacant
- 1Poste non permanent pour accroissement temporaire d'activité DCM du 27/08/2020 poste occupé

Consécutivement à la démission d'un adjoint technique principal de 2eme classe, il convient de supprimer le poste.

Présence d'agents de remplacement en mission intérimaire, pour le remplacement d'agents en arrêt maladie, et de deux agents démissionnaires.

Le conseil municipal prend acte.

2025-048 PARTICIPATION PSC RISQUE SANTE AU 1ER JANVIER 2026

Au 1er janvier 2026, les employeurs publics territoriaux devront contribuer au financement des garanties d'assurance de protection sociale complémentaire auxquelles les agents souscrivent pour couvrir le risque santé (frais occasionnés par une maternité, une maladie ou un accident), à hauteur d'au moins 15 € brut mensuel minimum par agent (article 6 du décret n°2022-581 du 20 avril 2022). Le montant retenu par la collectivité doit être mentionné dans la délibération prise par le conseil.

Quelques principes à respecter :

Montant versé sous forme unitaire.

Modulation possible selon des tranches de rémunération par exemple et, le cas échéant, pour tenir compte de la situation familiale de l'agent (conjoint, enfants).

Pas de modulation en fonction de la catégorie hiérarchique de l'agent (A, B, C) ou selon le statut (fonctionnaires ou contractuels).

Pas de prorata en fonction du temps de travail, ni selon des conditions d'ancienneté de l'agent.

Les bénéficiaires de cette participation sont les fonctionnaires (stagiaires, titulaires) et les contractuels de droit public et de droit privé. La participation n'est pas versée aux retraités.

La labellisation ou la convention de participation.

Les employeurs doivent opter (au choix) :

pour la labellisation : l'employeur verse une participation aux agents qui ont adhéré à un produit labellisé (attestation de l'organisme à fournir) ;

ou

pour la convention de participation : l'employeur verse une participation aux agents qui ont adhéré au contrat collectif proposé par le CDG dans le cadre de la convention de participation.

La proposition de labellisation sera transmise au CST (comité technique du CDG35)

Le conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité,

- . Valide le choix de la labellisation,
- . Autorise M. le maire à signer les documents relatifs à ce dossier

2025-049 ADMISSIONS EN NON-VALEURS

M. le Trésorier informe la commune que des créances sont réputées éteintes et que tous les recours sont épuisés. Il est demandé alors l'admission en non-valeurs de ces titres figurants dans le tableau joint :

Compte	Montants présentés	Montants admis
Mandat type non-valeur 6541	180€	180€
Total	180€	180€

Compte	Montants présentés	Montants admis
Mandat type non-valeur 6541	23.50€	23.50
Total	23.50€	23.50€

La créance éteinte s'impose à la commune et au trésorier et plus aucune action de recouvrement n'est possible.

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité

- Admet en créances éteintes la somme de 203.50€, un mandat sera émis à l'article 6541.
- Autorise le maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

2025-050 MISE A JOUR DU CONTRAT DE LOCATION DE LA SALLE DES FETES

Il convient de faire une mise à jour du contrat de location et de modifier certains articles, Article relatif à l'horaire de remise des clés et de l'état des lieux d'entrée adaptation en fonction du planning de l'agent.

Le contrat est joint à la délibération

Le conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité,

- . Valide la modification du contrat de location,
- . Autorise M. le maire à signer les documents relatifs à ce dossier

2025-051 PRESENTATION DES DERNIERES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS

Tableau des décisions prises dans le cadre des délégations consenties par le conseil municipal au Maire en vertu de l'article L2122-22 du CGCT, délibération 2023-67 du 15/06/2023

DEPENSES	MONTANT TTC
CMA TRAVERS	2 336.40€
SERRAND PAYSAGISTE	3 676.32€
AVENANT AU CONTRAT DE MAITRISE D'OUVRAGE SDE35 : Cout global de la mission avec avenant	7 677.00€

Le conseil municipal prend acte

FIN DE SEANCE A 21H32

COMPTE RENDU DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 NOVEMBRE 2025

Date de convocation : 20/11/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le neuf octobre à vingt heures trente minutes,

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Michel MAILLARD, Maire.

Etaient présents :

M. MAILLARD Michel, M. BLOT Daniel, Mme COLLAS Céline, M. TROUVE Frédéric, Mme MARDELÉ Yvonne, M. COLLIN Jean-Yves, M. VALLEE Jean-Luc, Mme FOURCINAIS Annick, M. GUY Fabrice,

Procurations pour absents :

Mme GRÉ Estelle pouvoir à Mme COLLAS Céline M. ANDRIEU Pierre-Arnaud pouvoir à M. BLOT Daniel

Mme MONNIER Delphine pouvoir à M. TROUVE Frédéric

Étaient absents et excusés:

M. POSTIC Yann, Mme GRÉ Estelle, Mme MONNERIE Laëtitia, M. ANDRIEU Pierre-Arnaud,
Mme MONNIER Delphine, Mme DELANOË Anaïs.

A été nommé comme secrétaire de séance : M. GUY Fabrice

2025-052 DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS LCC TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU TERRAIN DE FOOT

La commune de Dourdain demande l'attribution d'un fonds de concours s'inscrivant dans le cadre du règlement des fonds de concours pour 2020-2025, annexé au Pacte Fiscal et Financier.

A titre de rappel, ce dispositif a vocation à financer exclusivement des opérations d’investissement sous maîtrise d’ouvrage communale ; ces opérations doivent en outre s’inscrire dans les objectifs fixés par le projet de territoire.

Le fonds de concours attribué ne peut excéder la part autofinancée par la commune, étant en outre précisé que cet autofinancement doit être au moins égal à 20% du montant HT de l'opération subventionnée.

La commune de Dourdain sollicite Liffré Cormier Communauté pour l'octroi d'un fonds de concours pour les travaux de rénovation et d'aménagement du terrain de foot.

Dépenses	Montant TTC	Recettes	Montant
Entreprise Pigeon	32 854.02€	Fonds de concours	12 003.00€
Entreprise Pigeon	2 820.00€	Fonds propres DOURDAIN	72 580.30€
Serrand Paysagiste	3 676.32€		
Tse	39 834.00€		
Meca green	5 398.83		
TOTAL	84 583.30€		84 583.30€

Le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité :

Valide le plan de financement présenté

Autorise M. le maire à solliciter le fonds de concours pour un montant de 12 003.00€ auprès de LCC,

Autorise M. le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

2025-053 CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICE – ENTRETIEN DES BATIMENTS – MICRO- CRECHE ET SALLE INTERCOMMUNALE

M. le Maire, présente la convention de prestation de service pour l'entretien des bâtiments communautaires au conseil municipal,

M. le Maire fait un rappel de l'historique pour expliquer l'objet de cette convention, en lien avec le bail emphytéotique qui lie la commune de Dourdain et Liffré Cormier Communauté.

Il est demandé au conseil municipal de voter la convention et de déléguer au maire le soin de signer la convention

Le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité :

- Valide la convention

Autorise M. le maire à signer la convention et tous les documents relatifs à ce dossier

2025-054 CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICES – POUR LA GESTION DES BATIMENTS INTERCOMMUNAUX

M. le Maire, présente la convention de prestation de service pour l'entretien des bâtiments communautaires au conseil municipal,

M. le Maire fait un rappel de l'historique pour expliquer l'objet de cette convention, en lien avec le bail emphytéotique qui lie la commune de Dourdain et Liffré Cormier Communauté.

Il est demandé au conseil municipal de voter la convention et de déléguer au maire le soin de signer la convention

Le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité :

Précise à **l'article 2** de ladite convention, que les travaux de réparation du système de chauffage PAC par Géothermie, dont le contrat de maintenance entre la SOGEX et LCC, a été résilié à l'initiative de la communauté de communes, seront à la charge de Liffré Cormier Communauté.

Valide la convention et autorise M. le maire à signer la convention et tous les documents relatifs à ce dossier.

2025-055 MISSION D'ASSISTANCE AUX PETITES COMMUNES – REALISATION D'UN PRE-PROGRAMME ET D'UNE ETUDE DE FAISABILITE – PROJET DE SALLE MULTI-ACTIVITES INTER-GENERATIONNELLE

Monsieur le maire informe le conseil municipal, que le département nous a adressé la proposition de mission conjointement avec la SPL CPIV pour le projet de salle multi-activités intergénérationnelle Elle porte sur la réalisation d'un préprogramme et d'une étude de faisabilité, et s'inscrit dans le cadre de la mission d'assistance aux petites communes co-financée par le Département à hauteur de 80%. Aussi, le « reste à charge » de la commune pour cette étude s'élèverait à 1 814,40 €.

Il est demandé au conseil municipal de prendre connaissance du descriptif de la mission ci-joint et de confirmer s'il souhaite donner suite à cette proposition.

Le conseil municipal après avoir délibéré :

Valide la réalisation d'un préprogramme et d'une étude de faisabilité dans le cadre de la mission d'assistance aux petites communes avec le département,

Autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier,

Dit que les crédits seront inscrits au budget 2026

2025-056 REMUNERATION DES AGENTS RECENSEURS 2026

M. BLOT coordonnateur communal rappelle que le recensement de la commune aura lieu du 15 janvier 2026 au 14 février 2026.

Il est proposé à l'assemblée de fixer la rémunération des deux agents recenseurs qui ont été recrutés, selon le barème suivant :

Forfait par logement recensé : 5€

Forfait formation, 2 demi-journées par agent : 70€

Indemnité tournée de reconnaissance par agent : 100€

Forfait kilométrique par agent : 100€

Le conseil municipal après avoir délibéré

Approuve cette proposition et autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier,

2025-057 TARIFS 2026

Mme COLLAS, adjointe aux finances, énonce les propositions de la commission finances concernant les modifications de tarifs communaux pour l'année 2026.

Tarifs 2026 : Salle des fêtes

	Tarifs commune	Tarifs hors commune
Location pour le week-end Du vendredi 13 H 30 au lundi 9 H	255€	375€
Location pour un vin d'honneur (maximum 1 journée)	60€	120€
Location pour une animation privée de l'association	115€	220€
Le nettoyage de la salle et des toilettes si les lieux ne sont pas remis en état	150€	150€
Non tri des déchets	50€	50€
Location pour des animations commercantes	115€	220€
Location pour des manifestations publiques le week-end sur réservation par les associations 2 fois par an.	Gratuit	205€
Location pour repas des classes	Gratuit	220€
Location pour des activités, organisées par des associations hors week-end et férié	Gratuit	
Location par 1 entreprise pour cours collectifs hebdomadaires forfait annuel de septembre de l'année N à juillet de l'année N+1	3 séances 115€ 4 séances 140€	

Un acompte de 50 % sur le prix de la location sera demandé lors de la réservation de la salle. Cet acompte sera acquis à la commune sauf en cas de désistement trois mois avant la date de location et en cas de force majeure.

Une caution de 500€ TTC, sera demandée à la signature du contrat. Cette somme sera restituée après signature de l'état des lieux de sortie. En cas de dommages, si le montant du préjudice est supérieur au montant de la caution, le locataire s'engage à rembourser les frais supplémentaires après constatation des dégâts.

Caution de 150€ ménage

La salle des fêtes sera utilisée prioritairement par les services communaux, puis pour les activités organisées par les associations locales.

Tarifs 2026 : Commerces Ambulants

Commerçants ambulants irréguliers : Place de l'église 15€ par jour de présence,

Commerçants ambulants réguliers : 105€/an tarif de l'électricité

Tarifs 2026 : Location de tables sur tréteaux et chaises

Forfait 12,00 €

+ 1.5€ par table louée, +0,15€ Par chaise louée

Casse d'une chaise 35,00 €

Le transport est à la charge du locataire.

Tarifs 2026 : Concessions cimetière

Durée	CAVEAU	CAVURNE	COLOMBARIUM
15 ans	110€	50€	240€
30 ans	190€	90€	410€
50 ans	330€	160€	

Grande plaque pour colombarium 80€

Tarifs 2026 : Photocopies

	PARTICULIERS		ASSOCIATIONS		ASSO papier fourni	
Format	N et B	Couleur	N et B	Couleur	N et B	Couleur
A4	0.37€	0.44€	0.14€	0.25€	0.08€	0.19€
A4 à partir de la 11ème	0.27€	x	x	x	x	x
A3	0.44€	0.55	0.14€	0.26€	0.28€	0.36€

Le conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité,

Valide les tarifs 2026.

Autorise M. le maire à signer les documents relatifs à ce dossier

2025-058 PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL – ACTIONS 2025-2026

Dans le cadre du PAT avec la Communauté de Communes, il convient de retenir les nouveaux critères pour l'année scolaire 2025-2026.

Actions	Points
Suppression des contenants plastiques	1
Réduction des déchets	1
Formation du personnel de cuisine	1
Accroître l'utilisation de produits locaux	2
Accroître l'utilisation de produits bio	2

Le conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité,

- Valide les critères pour 2025-2026.
- Autorise M. le maire à signer les documents relatifs à ce dossier

2025-059 RENDRE COMPTE

Tableau des décisions prises dans le cadre des délégations consenties par le conseil municipal au Maire en vertu de l'article L2122-22 du CGCT, délibération 2023-67 du 15/06/2023.

Dépenses	Montant
Sols sportifs : rénovation terrain de foot	2 820.00€TTC
Ph+ nettoyage logement 2.1	354.00€
Recettes	
Amendes de police 2025 : rue du stade	11 610.00€

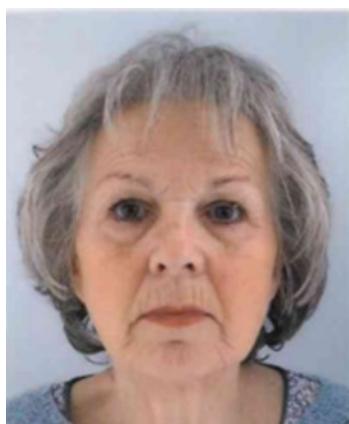
Le Conseil municipal prend acte

FIN DE SEANCE A 22H32

VIE COMMUNALE - RECENSEMENT 2026

Toute la population de Dourdain sera recensée du 15 janvier au 14 février 2026.

Mme **Irène Monnerie** et Mme **Odile Gesmier** seront les deux agents recenseur de notre commune, elles seront munies d'une carte officielle que vous pourrez au besoin demander à consulter.



Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la commission nationale informatique et liberté (Cnil) L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme, ils ne peuvent en aucun cas être utilisés par d'autres administrations. Vos noms et adresses sont néanmoins nécessaires pour être sûr de ne pas être compté (e) plusieurs fois et ils ne sont pas enregistrés dans les bases de données.

Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires dont les agents recenseurs et le coordonnateur sont tenues au secret professionnel.

**Le recensement
de la population
est essentiel pour
votre commune**

Le recensement de la population permet d'établir **la population officielle** de votre commune et **les caractéristiques des logements et des habitants**.

Les chiffres issus de ce recensement permettent de définir la participation de l'État à son budget, le nombre d'élus au conseil municipal et d'identifier les besoins de la population :

nouveaux logements, commerces,
écoles, maisons de retraite, etc.



« Le recensement de la population conditionne beaucoup d'éléments vitaux pour les communes : les écoles, les maisons de retraite, l'urbanisme en général... et l'Insee objective les choses. »

Témoignage d'Eric Kerrouche, sénateur et président de la CNERP (Commission Nationale d'Évaluation du Recensement de la Population)



**Retrouvez
toutes les informations
et les documents nécessaires
sur l'application OMER
et auprès de l'établissement régional de l'Insee
ou sur le site :**

Q le-recensement-et-moi.fr

DECLARATIONS PREALABLES

- 23/12/2025, PRIME SOLAIRE GRUNZ Raphael, 1 Lieu-Dit la Normandais, Installation de 12 panneaux photovoltaïques noirs, puissance 500WC, taille 2,094x1,134m en surimposition.
- 04/12/2025, MAHÉ Bertrand, 8 Rue du Presbytère, Remplacement d'une clôture grillagée par une clôture en base parpaing et lamelles aluminium à l'horizontale.
- 07/10/2025, FONTAINE Baptiste, 2 Lieu-Dit la Cormerais, extension de 9M² en prolongement de la toiture, création d'ouvertures, enduit gratté.
- 02/10/2025, FERRON Renald 13 Rue Jean Joseph Chevrel, Installation en intégration simplifiée de 8 panneaux photovoltaïques en portrait.
- 01/09/2025, PHOENIX FRANCE INFRASTRUCTURE 3 Monsieur CULVER TIMOTHY, LA LANDE GUINEBERT, implantation d'un pylône treillis de 24.11m (26.61m avec paratonnerre) reposant sur une dalle enterrée avec un système antennaire Bouygues Télécom et SFR..
- 14/08/2025, TRAVERS Nicolas, 4 Lieu-Dit la Cholais, Installation panneaux solaire.

PERMIS DE CONSTRUIRE

- 25/09/2025, ESNAULT Romain, LA HAIRIE, construction d'un garage accolé à l'habitation existante.
- 30/07/2025, BOUVET Jean-Pierre, 16 Rue Jean Marie Regnault, extension d'une maison à usage d'habitation.

Naissances

18/07/2025 - ANDRIEU Achille

24/08/2025 – VEZZIA Éléonore

05/09/2025 – SALIN Juliette

23/09/2025 – CLOUET Augustin

05/11/2025 – JAGUT Aaron

06/11/2025 – DIARD Gabriel



Mariages

02/08/2025 – GUILLEMOT Sébastien et MEYER Mélanie



Décès

06/11/2024 – DÉODAT Mathieu né le 03/03/1982

26/05/2025 – FERRON Marie-Jeanne née le 02/07/1961

28/05/2025 – HAVARD Marie-Josèphe née GALLE le 21/06/1933

02/12/2025 – COCHET Georgette née TROUVÉ le 25/01/1931

17/12/2025 – LEROUX Roger né le 18/05/1931



CÉRÉMONIE DES VŒUX 2026



Samedi matin 11 janvier, à la salle intercommunale, Mr le Maire a présenté ses vœux à la population en présence des membres du conseil municipal, des maires et élus des communes voisines ainsi que du Commandant de la brigade de gendarmerie de Liffré et du représentant des sapeurs-pompiers de La Bouxière ;

Après avoir retracé les grandes lignes de l'année écoulée, Mr Le Maire a remis la médaille d'honneur du travail à Mme Danielle Theveux , en reconnaissance de ses vingt années de services au sein des collectivités locales.

CÉLÉBRATION ARMISTICE du 11 NOVEMBRE 1918



La cérémonie de commémoration du 107e anniversaire de l'Armistice a été présidée par Mr Michel Maillard maire, accompagné de Mr Claude ORY, président de la FNACA en présence d'anciens combattants et de nombreux Dourdannais.

Cette année, le Bleuet de France célèbre 100 ans d'histoire, de mémoire et de solidarité.

Son histoire commence au cœur des tranchées de la Première Guerre Mondiale et depuis un siècle, cette fleur nationale rend hommage aux combattants tombés pour la France et soutient les blessés, les victimes de guerre et de terrorisme ainsi que leurs proches.

Plus qu'un emblème, le bleuet incarne un engagement vivant qui traverse les générations.

REPAS DU CCAS

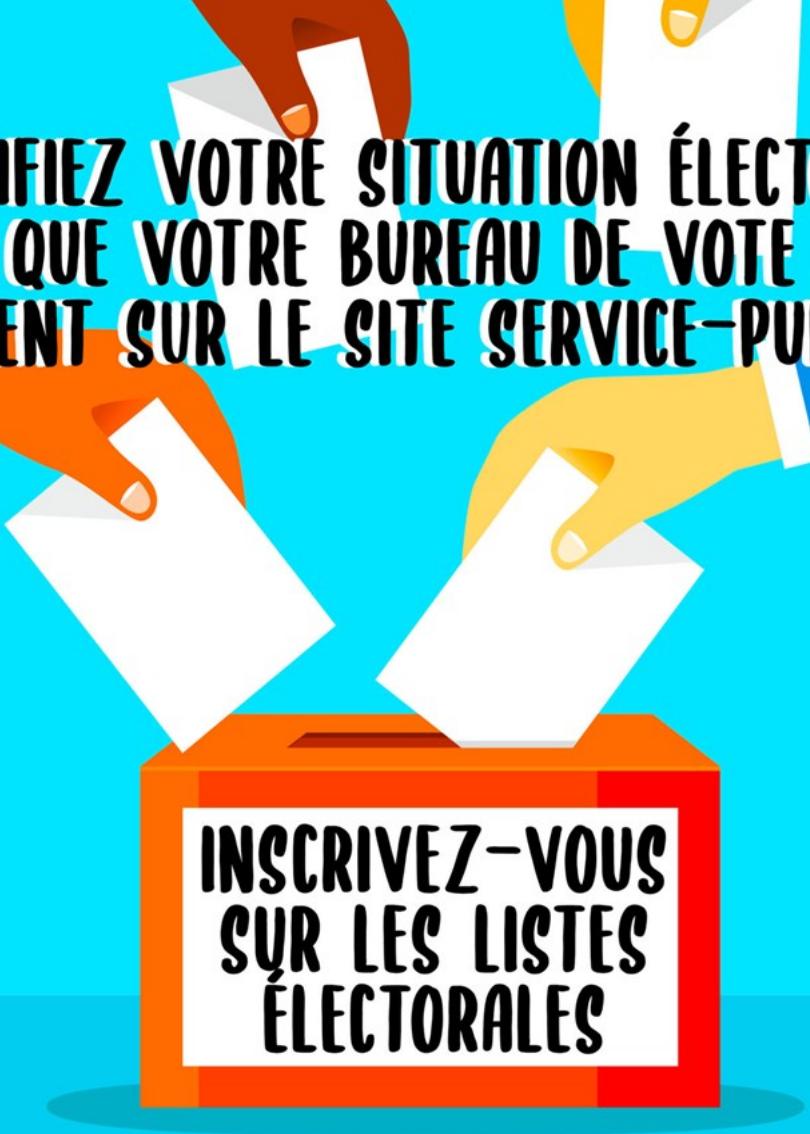
Le traditionnel repas offert par le CCAS à nos aînés s'est tenu le 13 décembre dans la salle des fêtes. La Sauvagine, fidèle à sa réputation, avait concocté un repas très apprécié, repas animé par les chants de nos artistes locaux accompagné de la musique de Pierre Yves.

Les deux doyens de l'assemblée ont été honoré par Mr Le Maire et pour tous ceux qui ne peuvent plus se déplacer un colis de Noël leur a été porté à domicile ou dans leur Ephad de résidence.



Et roulez roulez jeunesse!

VÉRIFIEZ VOTRE SITUATION ÉLECTORALE
AINSI QUE VOTRE BUREAU DE VOTE À TOUT
MOMENT SUR LE SITE SERVICE-PUBLIC.FR



INSCRIVEZ-VOUS
SUR LES LISTES
ÉLECTORALES

POUR VOTER, IL EST INDISPENSABLE D'ÊTRE INSCRIT
SUR LES LISTES ÉLECTORALES

INSCRIVEZ-VOUS JUSQU'AU 6 FÉVRIER 2026

(IL FAUDRA PRÉVOIR UN JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ ET UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE)

- EN MAIRIE
- PAR INTERNET SUR SERVICE-PUBLIC.FR
- PAR COURRIER (FORMULAIRE CERFA N°12669*02)

OU FLASHEZ
CE QR CODE



**ÉLECTIONS MUNICIPALES
15 ET 22 MARS 2026**

TERRAIN DE FOOTBALL



Avant



Pendant



Après un réaménagement complet du terrain de football : aires de jeu, mains courantes clôtures, le stade de football Julien COCHET a été rendu à ses utilisateurs naturels qui l'ont inauguré de la plus belle des manières, par une victoire, pour leur retour à domicile.

Félicitations.

ALVÉOLE PLUS



Le vélo est un mode de déplacement pratique mais aussi économique, bon pour la santé et pour l'environnement. Mais la crainte du vol pousse de nombreuses personnes à ne pas choisir ce moyen de déplacement. En cofinancant du stationnement sécurisé pour les vélos et en proposant des actions de conseil pour les aménagements et de formation à la mobilité à vélo, le programme Alvéole Plus contribue au développement de la pratique du vélo au quotidien.

Dans le cadre de son schéma directeur cyclable, Liffré-Cormier a souhaité mettre en place des stationnements adaptés et sécurisés et pour cela a adhéré au programme Alvéole Plus qui finance à hauteur de 40 % la mise en place d'abri vélos.

Le programme Alvéole Plus a été lancé par la Fédération Française des Usagers de la Bicyclette (FUB) et la société de conseil en efficacité énergétique ROZO et financé par les Certificats d'Économies d'Énergie (CEE).

- **Soirée jeux**

Pour la première fois, la soirée jeux s'est déroulée à la médiathèque. L'ambiance y était plus conviviale, plus chaleureuse. Nous avons testé les nouveaux jeux avec les participants. Certains préféraient être par terre ou bien lire. A l'unanimité, les participants ont adopté ce lieu feutré. A recommencer...



- **Animations d'été**

Nous avons une nouvelle fois passé l'été avec des sacs surprises. En choisissant un thème, vous repartiez avec une sélection d'ouvrages choisis par nos soins. Une manière de découvrir ou de redécouvrir les rayons de la médiathèque. Les robots Dash & Dot ont également passé l'été à Dourdain pour le bonheur des jeunes programmateurs informatiques.

- **Animation musique**

Le réseau des médiathèques a organisé des concerts pédagogiques dans les 9 médiathèques du réseau. A Dourdain, deux classes de primaire ont bénéficié de ce moment avec la compagnie Musique Acoustique Machine pour une histoire de métissage en musique. Les ainés de la commune et des environs étaient également invités à participer. Ce moment festif s'est clôturé par un bal intergénérationnel à Saint-Aubin du Cormier, regroupant ainsi plusieurs communes pour des danses endiablées au son de l'accordéon.



- **Accueil Lionel Tarchala**

Dans le cadre du temps fort auteur/illustrateur organisé par le réseau des médiathèques, Lionel Tarchala a passé la journée du 21 novembre à Dourdain. Il a animé un atelier création de cartes pop-up avec 2 classes de l'école des cours d'eau et a participé à une vente dédicace de ses albums avec la librairie des Baronnes perchées à la médiathèque. Rencontrer un auteur est toujours un moment magique pour les enfants, d'autant que Lionel Tarchala s'est bien prêté au jeu des questions/réponses des enfants.



• Animations de Noël

En attendant Noël, des animations ont été proposées les 3 mercredis de décembre. Milla est venu raconter un conte au Kamishibaï et exposer son parcours atypique d'illustratrice. En partenariat avec l'accueil de loisirs, les enfants étaient nombreux à profiter de l'intervenante. La semaine suivante, une projection de film de Noël a également séduit nombre d'enfants. Des courts-métrages pour les petits le matin et un film pour les grands l'après-midi. Nous avons clôturé l'attente par 3 ateliers créatifs de Noël. Il y en avait pour tous les âges.



• Accueil des classes

Une fois par mois, les 6 classes de l'école se déplacent à la médiathèque. Feuilleter un livre, le lire, regarder les illustrations, en choisir un que l'on ramènera en classe, autant de manipulations qui enchantent les enfants. C'est également l'occasion d'écouter une histoire lue à l'ensemble des élèves, une histoire juste pour le plaisir d'écouter. Pour l'enseignant, la médiathèque propose une sélection d'ouvrages sur les thèmes abordés en classe. Certains accueils sont enrichis d'une exposition ou d'une rencontre d'artiste.

- **BBlecteurs**

Les tout-petits sont toujours accueillis à la médiathèque une fois tous les deux mois. En novembre c'est sur le thème du Noir et Blanc que l'animation s'est déroulée devant un public conquis. Lectures et comptines sont au programme ainsi qu'un temps d'apprentissage de découverte du livre avec des supports et des textures adaptés aux petites mains.
C'est également un moment de partage pour les adultes sur l'expérience d'éducation des enfants.



- **Crèche**

Un lundi par mois, une caisse d'ouvrages réservée à la petite enfance contenant des livres adaptés aux petites mains traverse le parking pour se rendre à la crèche où les enfants attendent impatiemment Janik et ses histoires. Ce temps d'échange autour de la lecture et des comptines est ritualisé. Installés confortablement dans le coin lecture, les tout-petits tentent de découvrir quels livres seront à l'honneur ce matin. Un thème est toujours mis en avant, vient ensuite un temps de découverte individuel ou en groupe de la caisse «Petite enfance».

A venir

- **Exposition « Portraits de bestioles »**

L'année commencera par une exposition prêtée par la médiathèque départementale jusque fin février. Conçue par les éditions Arts Terre, les sculptures animalières réalisées par Alain Burban sont fabriquées à partir de matériaux de récupération (bois, tissu, métal, verre, plastique, ...). Paskal Martin les a mises en lumière et photographiées. Les visiteurs disposent d'une fiche jeu à remplir. Le principe : retrouver les matériaux utilisés pour chaque sculpture. Le but de cette exposition est de mieux comprendre les enjeux du recyclage et de la récupération des matériaux.



• Biblio Bingo

En 2026, nous relançons le Biblio Bingo. 9 cases, 9 défis de lecture : autant de chance d'atteindre le grand bingo en deux mois. De nouveaux défis attendent les petits et les grands. Bulletin de participation à récupérer à la médiathèque.



• Mois du livre en Bretagne

La première participation de la médiathèque avait rencontré un franc succès, nous renouvelons donc l'expérience pour cette année. Nanoux du P'tit fil à plumes viendra donc pour un atelier d'imagination suivi d'une vente dédicace le mercredi 18 février. Elle propose d'imaginer ensemble et à l'oral une histoire pour enfants. L'atelier est ouvert à toutes les générations. Tous les participants repartent avec un exemplaire de l'histoire. Inscriptions à la médiathèque.

• BBlecteurs

Tous les enfants entre 0 et 3 ans peuvent venir aux temps de lecture qui leur sont consacrés à la médiathèque. Accompagnés d'un parent, grand-parent, oncle, tante, grand frère, assistant maternel... ce moment de lecture est pour eux. C'est le moment des histoires courtes des compines sur des sujets du quotidien.

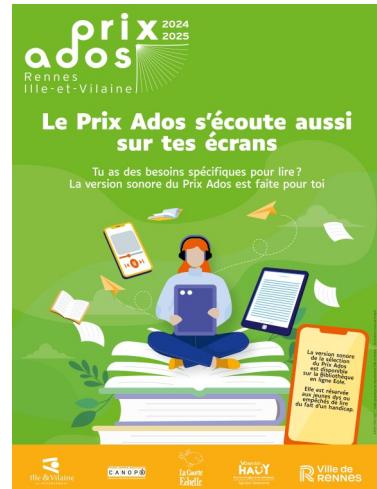


• Soirée jeux

Des soirées jeux sont organisées tout au long de l'année un vendredi soir de 20h à 22h30. Les nouveaux jeux peuvent ainsi être expliqués par les maîtres de jeu à disposition. Les prochaines dates seront affichées à la médiathèque et sur les réseaux sociaux. Afin de participer à la semaine sans écran, une soirée est d'ores et déjà programmée le vendredi 22 mai à la salle interco. A vos agendas !

• Prix Ados

Le Prix Ados fait peau neuve cette année. Après un an de réflexion, il a été décidé de ne proposer que 6 livres pour la compétition. Répartis en 3 catégories : Des romans courts, Le choix des ados, « Trouver sa place » les 6 romans sont empruntables sur le réseau. Cette année encore, le Prix ados est disponible en sonore, c'est-à-dire en audio pour les jeunes en difficulté de lecture. Renseignements à la médiathèque.



Médiathèque - 9 rue du stade - 35450 Dourdain

mediatheque@dourdain.fr

Tel : 02.23.22.03.97

<https://mediatheques.liffre-cormier.fr/>

Facebook : Médiathèque de Dourdain

L'inscription à la médiathèque est gratuite pour tous !

VIE QUOTIDIENNE

Nouvelles Activités Commerciales

💡 VOYAGE DES SENS – MASSAGE BIEN-ÊTRE 💡

Offrez à votre corps une vraie pause.

Massage relaxant, profond ou ciblé, chaque séance est pensée comme un moment suspendu, où les tensions se relâchent et l'esprit ralentit.

- 🌿 Massages sur-mesure, relaxant, corps, crânien et sculptant
- 🌿 À domicile
- 🌿 Pour femmes, hommes et enfants
- 🌿 Approche douce, respectueuse et professionnelle



Que ce soit pour soulager le stress, apaiser le corps ou simplement prendre soin de soi, le massage devient un véritable art du lâcher-prise.



Parce que prendre soin de soi n'est pas un luxe, mais une nécessité.

- 🎁 Cartes cadeaux disponibles
- 📍 Dourdain (jusqu'à 40 km alentours)
- 🌐 www.voyagedessensmassage.fr
- 📞 06.01.05.46.62

FOOD TRUCK

Le mardi : 18h – 21h

Devant la mairie





VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN D'UNE VIOLENCE DANS LE SPORT

S'interroger, c'est **AGIR**.
Écouter et signaler, c'est **RÉAGIR** et **METTRE FIN**.

#TousConcernés



en cas d'urgence



pour signaler
des situations
d'enfance en danger



pour les cyberviolences
et le harcèlement en ligne



pour la prévention
du suicide

Le Bricobus arrive près de chez vous !



Un coup de pouce pour vos petits travaux, vos questions techniques ou vos urgences dans le logement

Envie d'en savoir plus ? Besoin d'accompagnement ?

Compagnons Bâtisseurs Bretagne – 22 rue de la Donelière 35000 RENNES

07.61.74.26.45 – 02.99.02.60.60 – bricobus35@compagnonsbatisseurs.eu

Aide pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique



Pour faciliter l'acquisition d'un vélo à assistance électrique et encourager les habitants à se déplacer autrement, Liffré-Cormier Communauté propose une aide à l'achat pouvant aller jusqu'à 200€.

Pour plus de détails sur ces offres rendez-vous sur le site de LIFFRÉ-CORMIER-COMMUNAUTÉ

TAD : ON VIENT VOUS CHERCHER CHEZ VOUS, ON VOUS RAMÈNE CHEZ VOUS

Du **mardi au vendredi** les habitants des 9 communes pourront se rendre sur l'ensemble de ces destinations : Gosné, La Bouëxière, Liffré, Livré-sur-Changeon et Saint-Aubin-du-Cormier.

Pour réserver : 02 99 55 60 00 - Un trajet. 1€

ESPACE ÉCOUTE JEUNES

UN LIEU POUR PARLER ET ÊTRE ÉCOUTÉ
LIBRE D'ACCÈS, CONFIDENTIEL ET GRATUIT



POUR LES JEUNES DE 11 À 25 ANS
SEULS OU ACCOMPAGNÉS
POUR LES PARENTS ET LES PROFESSIONNELS

www.mda35.bzh



LE SILVA

2 RUE DE L'ORGERAIS 35340 LIFFRÉ
LE MARDI DE 10H À 18H AVEC OU SANS RDV

www.mda35.bzh

contact@mda35.fr

02 23 30 39 00



MAISON DES ADOS
D'ILLE ET VILAINE



Liffré = Cormier
COMMUNAUTÉ

VIE ASSOCIATIVE –

LISTE DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREEE (ACCA) Responsable : M. BOUVET Sébastien 2 La Goulafrais - DOURDAIN Tél : 07 86 87 02 92 acca-dourdain@hotmail.com	AMICALE LAÏQUE Responsable : M. BODIN Nicolas Tél : 06 78 84 27 70 amicalelaique35450@gmail.com
CLUB DE L'AMITIÉ Responsable : M. TRAVERS Pierre 3 rue du Champ Perrin - DOURDAIN Tél : 02 99 39 09 08	DOURD'ANIM Responsable : Mme ROSSIGNOL Aurélie Tél : 06 14 25 86 31 dourdanim@gmail.com
FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS EN ALGERIE (FNACA) Responsable : M. ORY Claude 1 La Borialis - DOURDAIN Tél : 02 99 39 05 29	GROUPEMENT COMMUNAL DE DÉFENSE CONTRE LES ENNEMIS DES CULTURES DE DOURDAIN Responsable : M. BOISRAMÉ Louis 5 La Petite Brémaudais - DOURDAIN Tél : 02 99 39 00 80
LES AMIS DU PAYS Responsable : M. BROCHARD Serge 2 Le Haut Marquier - DOURDAIN Tél : 06 66 73 20 48 serthe35@hotmail.fr	LES PAS SANS FER Responsable : Mme BONNETOT Bénédicte Tél : 06 04 41 27 34
UNION SPORTIVE ENSEIGNEMENT PREMIER DEGRÉ (USEP) Responsable: Mme PÉROCHAIN Paméla Tél: 06.78.64.93.47 Ecole.0351650d@ac-rennes.fr	
	UNION SPORTIVE DOURDANAISE (USD) Responsable : Mr MAILLARD David Tél : 07 72 50 52 02 usdourdain@gmail.com
ERWAN & NATHÉO Responsable: Guilloux Jessica 5 rue de la Giolais Dourdain	LES PITRES RIEURS Responsable : M. LECOMTE Jérôme 14 rue J.J CHEVREL - DOURDAIN Tél : 07 87 42 22 73



CLUB de L'AMITIE

Monsieur Paul HAVARD, disparu le 18 août 2025, à l'âge de 101 ans, a toujours été très actif dans la vie du club.

Bien avant l'âge de la retraite, il a aidé à la création de l'association en 1978 en s'occupant des formalités de déclaration près de la préfecture et de la MSA (mutualité sociale agricole).

Il a été élu secrétaire en 1987, fonction qu'il a occupée jusqu'en 2007. Il programmait toutes les activités, tenait à jour le calendrier de tous les concours interclubs, inscrivait les nouveaux adhérents, prenait des photos, présentait seul tous les points de l'assemblée générale.



Au sein de la fédération départementale dont il a été élu président en 1989, il a aussi joué un rôle important, en particulier dans deux actions de solidarité pour le Nicaragua et Madagascar.

photo P. Havard parue dans le bulletin municipal n°53 de janvier 2002 : réception de machines à coudre pour le Nicaragua

Pour toutes les actions qu'il a menées en faveur des retraités, nous tenons à saluer sa mémoire.

Au cours du 2nd semestre, les adhérents se sont réunis le mercredi 15 octobre pour partager une choucroute généreuse suivie d'un après-midi animé par des jeux traditionnels de kermesse.



Le 29 octobre, ils se sont rendus à Denezé/Doué (49) pour assister à un spectacle des sosies « des Michels ».

L'année 2025 s'est terminée par la tenue de l'assemblée générale le mercredi 10 décembre en présence de 52 membres sur les 65 inscrits.

Le but de notre association est de favoriser le lien social en offrant à tous les aînés de la commune de se rencontrer et d'échanger à travers des activités variées et conviviales. Donc, si de nouveaux retraités souhaitent passer des moments agréables, qu'ils n'hésitent pas à s'inscrire près du président. Le montant de la cotisation s'élève à 15€.

Le conseil d'administration est composé de 11 membres dont 2 nouveaux : Annick FOURCINAIS et Bruno SARCELLE. Nous souhaitons remercier 2 membres qui n'ont pas souhaité se représenter : Madeleine GUY et Marie-Paule COCHET. On peut rappeler que Marie-Paule a été présidente de 2005 à 2018.

L'assemblée générale s'est terminée par le partage de la bûche de Noël.

Le jour du savoureux repas offert par le CCAS, samedi 13 décembre, tous les convives ont eu la surprise de trouver en face de leur place une carte de vœux préparée par les enfants de la garderie. C'est une très délicate attention que tous ont appréciée.

A l'occasion de la nouvelle année, les adhérents du club sont heureux de présenter à tous les Dourdanaises et Dourdanais leurs meilleurs vœux de santé, de bonheur dans leur vie familiale et de réussite dans leur vie professionnelle.

**L'Association GCDCECD
« GROUPEMENT DE DEFENSE
CONTRE LES ENNEMIS DES CULTURES DE DOURDAN »**

vous présente ses

Meilleurs Voeux pour 2026

Notre association a pour but de :

- Réguler les populations de ragondins et rats musqués le long des cours d'eau ainsi que sur les pièces d'eau privées de la commune. Cette opération permet d'éviter la destruction des berges.
- Réguler la population de corbeaux, c'est un service mis à la disposition des habitants, aussi bien agriculteurs que particuliers. En effet, ces oiseaux peuvent endommager les cultures dans les champs et dans les jardins. Ils peuvent aussi s'attaquer aux joints des fenêtres des maisons.

Pour la saison écoulée (du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025), nous avons capturé :

45 ragondins – 11 rats musqués – 1 fouine – 3 renards

COMITE F.N.A.C.A. DE DOURDAIN

Le comité F.N.A.C.A. (anciens combattants) de Dourdain vous présente ses meilleurs vœux à vous et votre famille pour l'année 2026.

Année qui commence toujours avec notre assemblée générale le mercredi 14 janvier 2026 à la salle des fêtes, Rapport d'activité, bilan financier, élection du tiers sortant. Une galette des rois est offerte aux adhérents et à leurs épouses, ainsi qu'aux veuves de nos camarades décédés.

Le 29 octobre nous sommes sortis avec le club de L'amitié. Au spectacle avec les (Michels) à Dénezé s/ Doué (49)

Pour information la cérémonie pour le 64ème anniversaire du 19 mars 1962 cessez-le-feu en Algérie se déroulera le jeudi 19 mars 2026. Avec dépôt de gerbe au monument aux morts.

Pour le comité.

ACCA

Association Communale Chasse Agrée



Pour cette nouvelle année 2026 le bureau et membre de l'ACCA de DOURDAIN vous présentent tous leurs meilleurs vœux bonheur et santé à vous tous pour cette nouvelle année.

Nous vous rappelons que notre repas à emporter sera le samedi 28 mars 2026.

ACCA de DOURDAIN



Les membres du comité des fêtes "DOURD'ANIM" vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette année 2026.

Retour sur 2025

Une année 2025 réussie une nouvelle fois grâce à tous les membres, les bénévoles et les personnes présentes lors de nos évènements.



Vide grenier

Une édition réussie avec beaucoup d'exposants et de promeneurs venus chercher la bonne affaire ou tout simplement se promener.

Dourdain s'anime

Un pari un peu fou de réaliser cette édition en extérieur, de nombreux bénévoles, très précieux, prêts à tout donner pour la réussite de cette soirée et une météo exceptionnelle ont permis de passer un moment magique.



Rencontre amicale de belote

A chaque édition, le nombre d'équipes augmente, 34 étaient présentes à cette édition, toujours dans la joie et la bonne humeur.



Et pour 2026

Mardi 20 janvier : Assemblée générale-20h30 – salle intercommunale

Dimanche 26 avril : Vide grenier.

Samedi 6 juin : Sortie à Kingoland-NOUVEAUTE.

Samedi 11 juillet : Dourdain s'anime

Samedi 14 novembre : Après midi belote.



Samedi 6 Juin 2026

Dourd'anim organise une

journée

**Tarif unique
32 Euros/pers**
Entrée + transport
Les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte

à **KINGOLAND**
PARC D'ATTRACTIOMS

Départ au parking de l'école à 8h30 et retour vers 20h15

**Pour les inscriptions ou plus de renseignements contacter Aurélie:
06.14.25.86.31**



Places limitées

inscriptions jusqu'au 31 Avril 2026

Vous avez la possibilité de louer du matériel auprès de notre association (chapiteau, tables, bancs, vaisselles)

Renseignements et réservation : Didier 06 47 66 15 14.



AMICALE LAÏQUE

Tout l'équipe de l'AMICALE LAÏQUE vous présente ses vœux et vous souhaite une Belle et Heureuse ANNEE 2026.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé à tous ces événements qui permettent le financement des projets scolaires de nos enfants.

Pour ses 70 ans, l'Amicale Laïque a réalisé son REPAS de RENTRÉE le 27 septembre avec une soirée moules frites, nous tenons à remercier toutes les personnes (parents, anciens membres de l'amicale et les habitants de la commune) qui ont répondu présents à cet événement.

L'ambiance créée grâce à toutes les personnes présentes était à la hauteur de nos attentes.

Nous comptons sur votre présence tout au long de cette nouvelle année.

Voici les dates à retenir pour 2026:

Loto le 18/01/2026

Fête de l'école le 14/06/2026

Le Repas d Rentrée le 26/09/2026



Amicalement,



A l'occasion de cette nouvelle année 2026, l'association LES TERRES DOURDANNAISES adresse ses vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de réussite à l'ensemble des habitants.

Nous souhaitons remercier chaleureusement toutes les personnes : bénévoles, participants, partenaires, sponsors, élus et fidèles soutiens. Grace à votre engagement et à votre enthousiasme, cet évènement sportif et convivial a pu rassembler de nombreuses personnes autour de valeurs de partage et de solidarité.

Toutefois, en l'absence de repreneur pour assurer la continuité de l'organisation, nous sommes contraints d'annoncer la fin de l'association, LES TERRES DOURDANNAISES.

Cette décision marque la conclusion d'une belle aventure humaine, riche de rencontres et de souvenirs.

Nous tenons à vous adresser nos plus sincères remerciements pour votre confiance et votre implication et vous souhaitons à toutes et à tous une très belle année 2026

Le bureau

Les Amis Du Pays De Dourdain

Bonjour à tous,

Les membres de l'association des Amis Du Pays vous présentent ses vœux et une bonne santé pour l'année 2026.

L'objectif de l'association est de participer à l'entretien du patrimoine de la commune. La croix de Launay a été restaurée par notre association. Nous envisageons de restaurer la croix au niveau du lieu-dit du Pont pour cette année.

Lors de la semaine sans écran, nous souhaitons renouveler le ramassage des déchets sur la voie publique avec des élèves de l'école des Cours D'Eau.

Pour 2026, nous envisageons de créer un chemin qui permettra aux dourdanais de se rendre à pied à la chapelle de La Giolais depuis l'église sans passer par la route de Saint Aubin Du Cormier.

L'année dernière, nous avons proposé un stage de sécurité routière pour les jeunes conducteurs avec un financement par l'association aux 2/3. Nous l'avons annulé car nous n'avions pas suffisamment d'inscrits. A la demande de plusieurs aînés, nous envisageons de proposer ce stage pour les personnes âgées.

Pour toute question ou pour rejoindre l'association, vous pouvez contacter Serge Brochard au 06 66 73 20 48 ou par mail à lesamisdupaysdedourdain@gmail.com.

Le Bureau des Amis Du Pays De Dourdain



L'UNION SPORTIVE DOURDANAISE

Vous souhaite une belle année 2026

En ce début d'année, nous tenons à vous adresser nos meilleurs vœux, en espérant vous voir nombreux les week-ends à supporter nos joueurs et à être présents lors de nos manifestations.

L'USD, c'est une **section Multisports** regroupant 36 enfants de 5 à 10 ans, 3 séances par semaine et des entraîneurs qui s'occupent d'eux dès la sortie de l'école.

Renseignements : Delphine, Pascale et Séverine joignables par mail - usdourdain@gmail.com.

C'est aussi une **section Foot** comprenant 93 joueurs dont 41 jeunes de 6 à 13 ans, 36 licenciés séniors et 16 licenciés vétérans qui donnent leur meilleur sur le terrain respectivement les vendredis, samedis et dimanches.

Renseignements : usdourdain@gmail.com

Mais l'USD, c'est aussi tous les bénévoles que nous tenons à remercier car sans eux, rien de tout cela ne serait possible. Nous profitons de cette parution pour remercier toutes les personnes ayant participé à notre vente de chocolats de Noël, d'autres initiatives seront lancées courant 2026.

Nous souhaitons aussi remercier l'ensemble des entreprises locales qui nous soutiennent cette saison. Nous organiserons début 2026 une journée avec eux au terrain de foot lorsque toutes les conditions seront réunies.

Nous remercions la municipalité pour la modernisation des équipements sportifs (reconstruction du terrain de foot à 11 et la création d'un terrain d'entraînement à 7).



A vos agendas !

Prochaine manifestation **La journée de L'USD** qui aura lieu le **30/05/2026**. VENEZ NOMBREUX VOUS AMUSER EN FAMILLE OU ENTRE AMIS !

Et pour clôturer cette belle journée, nous pourrons nous retrouver pour **notre traditionnel repas annuel**. Nous vous attendons nombreux !

Information complémentaire : Vous avez la possibilité de louer notre stand de 80 places ainsi que des tables, des bancs et de la vaisselle pour vos soirées.

Renseignements : Didier BOISRAMÉ - boisrame.didier@orange.fr – Tél : 06.47.66.15.14.

Amitiés sportives, le bureau

RENSEIGNEMENTS UTILES

<p>SERVICES DE LA COMMUNE</p> <p>Mairie - CCAS :</p> <p>Tél : 02 99 39 06 57</p> <p>Tél d'urgence : 06 29 55 83 42</p> <p>Email : contact@dourdain.fr</p> <p>Horaires d'ouvertures:</p> <p>Lundi, mardi et vendredi de 9h à 12H</p> <p>Mercredi de 9h-12h et de 14h-16h</p> <p>Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h</p> <p>Samedi (1^{er} et 3^{ème} du mois) de 9h à 12h</p> <p>École des Cours d'Eau:</p> <p><i>Mme Stéphanie MOREL, Directrice</i></p> <p>Rendez-vous pendant les jours de classe</p> <p>Tél : 02 99 39 04 95</p> <p>Email : ecole.0351650d@ac-rennes.fr</p> <p>Garderie : ouvert de 7h à 8 h 30 et de 16h à 19h</p> <p>Tél : 02.99.39.07.18</p> <p>ACM : ouvert le mercredi de 7h00 à 19h00</p> <p>Tél Responsable : 07 57 08 53 74 - 02 99 39 07 18</p> <p>Email : enfance.jeunesse@dourdain.fr</p>	<p>NUMÉROS D'URGENCE</p>  <p>Pompiers : 18 ou 112 depuis portable</p> <p>Samu: 15</p> <p>Gendarmerie Liffré : 02 99 68 31 02</p> <p>Harcèlement scolaire : 3018</p> <p>Violences conjugales : 3919</p> <p>Centre Antipoison Rennes : 02 99 59 22 22</p> <p>Prévention du suicide : 3114</p> <p>Enfance en danger : 119</p> <p>Pharmacie de garde : 3237</p> <p>EDF</p> <p>Accueil des particuliers : 09 72 96 16 83</p> <p>Dépannage : 09 72 67 50 35</p> <p>Service des Eaux - SAUR MORDELLES</p> <p>Service des particuliers : 02 78 51 80 00</p> <p>Dépannage et urgences : 02 78 51 80 09</p> <p>Information : 02 78 51 80 00</p>	
<p>MEDIATHEQUE</p> <p><i>Responsable Mme MALLIER Janik</i></p> <p>Lundi : 16h à 18h</p> <p>Mercredi : 10h à 12h et de 14h à 18h</p> <p>Vendredi : 15h à 18h</p> <p>Samedi : 10h à 12h</p> <p>Tél : 02 23 22 03 97</p> <p>mediatheque@dourdain.fr</p>	<p>LA POSTE RELAIS</p> <p>Épicerie Le Panier du Village</p> <p>Horaires d'ouvertures:</p> <p>Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9h30-13h et 15h30-17h30</p> <p>Samedi: 9h-13h</p> <p>Fermée le Jeudi</p>	<p>INFORMATIONS PRATIQUES</p> <p>Boîtes à piles disponibles à l'accueil de la mairie</p> <p>Récupérateurs de piles et de cartouches d'encre dans le hall de la mairie</p> <p>Colonne papier, verre ,journaux et bac relais du Presbytère (parking route de Chateaubourg)</p> <p>Bac à bouchon dans le hall de la mairie</p> <p>Colonne verre : parking salle des fêtes et stade foot</p>
<p>TAXI – ACCORD TAXI</p> <p>Transport malade, assis, gare, aéroport...</p> <p>7, rue Pierre Gillouard (ZAC de Bouvrot)</p> <p>35340 La Bouëxière</p> <p>Tél : 02 99 62 68 97</p>	<p>CONCILIATEUR DE JUSTICE</p> <p>Sur rendez-vous à la permanence de Liffré</p> <p>Tél : 02 99 68 31 45</p>	<p>CULTE :</p> <p>Paroisse Saint-Michel de l'Illet en Liffré Tel: 02 99 68 32 94</p> <p>A DOURDAIN vous pouvez contacter :</p> <p>Mme COAT Tél : 06 87 28 86 42</p> <p>Ou Presbytère de Liffré: Tel :02 99 68 32 94</p> <p>François Xavier Tel : 06 34 56 86 94</p>



ADMINISTRATIONS

TRESORERIE de FOUGÈRES

1 RUE BAD MUNSTEREIFEL - FOUGÈRES

Tél : **02 99 99 78 40** - sgc.fougeres@dgfip.finances.gouv.fr

Bureaux ouverts : du lundi au vendredi :

8h45 à 12h et 13h30 à 16h

CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX

Mme Courtigné Isabelle et M. Le Guennec Jean Michel

02.99.02.35.35

1 avenue de la Préfecture - 35040 RENNES

SMICTOM VALCOBREIZH

1 La Lande - CS 50005 35190 Tinténiac

Tél : **02 99 68 03 15**

LIFFRÉ-CORMIER COMMUNAUTÉ

8 Le Carfour 35340 La Bouëxière

Tél : **02 99 68 31 31** du lundi au vendredi de 9h-12h et de 14h-17h

VOS DROITS ET VOS DÉMARCHES :

La première réponse à vos questions (formation, social, papiers, logement, travail, justice, famille) est sur internet :

www.service-public.fr ou par téléphone : au 3939

POINT ACCUEIL EMPLOI (PAE)

Liffré : 2 rue de l'Orgerais

Tél : **02 99 68 31 31** pae.liffré@liffré-cormier.fr

La Bouëxière : 5 rue Théophile Rémond

Tél : **02 99 62 63 89** - pae.labouexiere@liffré-cormier.fr

Saint-Aubin-du-Cormier : 3 rue de la Libération

- Tel : **02 23 42 42 10**
- - pae.saintaubin@liffré-cormier.fr



CONSULTATIONS DE PMI

(Protection maternelle et infantile)

Pour les jeunes enfants de 0 à 6 ans

Permanence médecin sur rendez-vous 1er lundi matin du mois.

Permanence puéricultrice mardi après-midi et le 3ième jeudi matin sur rendez-vous conseils puériculture pesée des enfants si besoin au Centre social de Liffré

Sur rendez-vous auprès du CDAS des Marches de Bretagne Maen –Roch Tel : **02 22 93 64 60**

COMMERCES AMBULANTS

Vente de galettes

Jeudi de 15h à 20h - Rue du Presbytère sur le parking des Services Techniques. Mme TILLET

Tél : **06 12 14 58 64**

FOOD TRUCK :

BUTCHER BURGER

Mardi de 18h-21h Devant la mairie

Maen Roch Tél : 02 22 93 64 50

CONSEILLERE SOCIALE EN GERONTOLOGIE

Mme LEON - CDAS des marches de Bretagne à Maen Roch Tél : **02 22 93 64 50**

ASSISTANTE SOCIALE Sur rendez-vous à la permanence de Liffré ou à La Bouëxière ou au CDAS des marches de Bretagne à

ASSISTANTES SOCIALES MSA Mme GENIN Catherine Tél : **02 99 01 82 35**

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE 24 rue La Fontaine - 35340 Liffré
Tél : **02 99 68 31 49** (S.A.A.D.) Tél : **02 99 68 43 03** (C.I.A.S. et service animation)

PORTAGE REPAS

Le portage des repas est désormais assuré par le SAAD Liffré-Cormier Communauté. Pour tout renseignement, appeler le **02 99 68 31 49**

RELAIS PETITE ENFANCE



Relais Intercommunal Parents Assistants Maternels Enfants

Permanences à la maison intercommunale de Dourdain le mardi matin de 9h à 12h30 (sur rendez-vous)

Sur rendez-vous auprès du CIAS Liffré-Cormier, 28 rue La Fontaine 35340 Liffré

Tél : **02 99 68 67 01**

MAISON FRANCE SERVICES

Besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Carte grise, impôts, retraite ou allocations familiales

Permanence les semaines impaires de 14h à 17h

Tel : **02 99 68 31 45**

à la mairie (brochure disponible à l'accueil de la mairie)

DEFIBRILLATEURS

- Médiathèque

- Place de l'église, mur toilettes publiques

- Vestiaires terrain de football

- Salle des fêtes

VIE COMMUNALE – SERVICES A LA POPULATION

MAISON DE SANTÉ – LA BOUËXIÈRE

29, rue Jean-Marie Pavy **02 99 04 41 64**

Médecins généralistes : Dr DEPAGNE, Dr VIGNES, Dr AMELINE, Dr SALVAT-THOMAS/ **02 99 04 41 64**

Kinésithérapeutes : M. MONFORT, Mme PLOURDEAU, Mme RIELLAND, M. MERZOUG, Mme LEFEUVRE, Mme PFENNIG / **02 99 04 41 45**

Podologue : M. GELY (**02 99 62 65 53**) & Mme BONNOUVRIER (02 99 32 04 32)

Orthophoniste : Mme CLEMENT (**02 99 62 66 38**) & Mme GIRARD (**06 99 47 79 48**)

Sage-femme : Mme MARTIN / **02 23 37 52 31**

Diététicienne : Mme BOUFFARE / **07 82 28 34 66**

Psychologue : Mme FONTON / **06 95 42 06 10**

SOINS INFIRMIERS – LA BOUËXIÈRE

Mme GOLFIER, Mme PAILLARD,

M. DENIARD & Mme SIMON / **02 99 62 69 01**

Mme ALEXANDRE & M. CORBIN / **02 23 27 96 29**

SOINS DENTAIRES – LA BOUËXIÈRE

Dr LESAGE / **02 99 04 41 75**

Dr GALLE – PEAN / **02 30 96 40 16**

OSTEOPATHIE – LA BOUËXIÈRE

Mme VALLOIS / **07 69 15 20 86**

Mr LE DU Loïck /**06 12 19 10 59**

MAISON DE SANTÉ VAL D'IZÉ **02 99 49 85 04**

Médecins généralistes: Dr BARIL ALAMINE, Dr BUSSON, Dr LUCAS, Dr PHILIPPE.

Dentistes: Dr DEMOUSSEL, Dr PRAGOSA

Infirmières: Mme DELVA, Mme DUFEU, **06 19 29 57 63**

Mme OUAIRY, Mme FLEURY **02 99 49 88 72**

Mme HAVARD, Mme HEURTEBISE, **02 56 28 04 08**

Diététicienne: Mme HUCHET, **02 99 49 85 04**

Ergothérapeute: Mme MONNREIE/ **06 21 38 39 52**

Kinésithérapeutes: Mme ARNOULT? Mme DAVY JEBY?
Mme FLAGEUL? Mme GEORGEAULT

Orthophoniste: Mme RAMANI

Ostéopathe: Mr LANGE

Pédicure Podologue: Mme ROBERT

VÉTÉRINAIRES/ **02 99 49 86 18**

POLE DE SANTE - LIVRÉ-SUR-CHANGEON

12 bis rue Jean Béziel

Médecins généralistes :

Dr LAINÉ, Dr CHALUMEAU
Dr REYNAUD **02 90 74 35 16**

Dentiste : Dr STELEA / **02 99 68 60 69**

Kinésithérapeute, Mr RAMA, Mme POULARD,

Psychologue : Mme KERVADEC (Consultations enfants, adolescents, adultes) / **07 /62 26 12 21**

Infirmiers : Mme GENEST, Mme GOUPIL &
Mme HERY / **02 99 39 03 42**

Orthophoniste : Mme LEONARD / **09 51 26 51 80**

Diététicienne : Mme BOUFFARE

Psychomotricienne-Sophrologue: Mme MAHAY

PHARMACIE

LA BOUEXIÈRE

Pharmacie Duval, Le Quellec
27 rue Jean Marie Pavy / **02.99.62.62.65**

LIVRÉ SUR CHANGEON

Pharmacie du Courtil / **02 99 39 06 64**
Pôle Santé 12 bis rue Jean Bizié

VAL D'IZÉ

Pharmacie De Val d'Izé
12 place Pierre Poupart / **02.99.49.84.26**

NATUROPATHÉ LA KLE DU BIEN-ÊTRE

Bonjour,

Je suis Naturopathe, Réflexologue plantaire.

Je peux vous recevoir à l'adresse suivante :

8 Rue des Chênes – 35450 Dourdain

Tél : **06 12 65 70 55**

Sandra HOCDE

